

COMPTES RENDUS

ACTIVITES DES COMMISSIONS

SAISON 2022/2023



Commission des Compétitions Séniors

Le Président de la Commission, Bernard MAY

Par rapport aux précédentes, la saison 2022/2023 n'a pas trop souffert des conditions météorologiques. Certes, il y a eu quelques reports à l'aide d'arrêtés municipaux de complaisance, des abus imparables par la commission, mais dans l'ensemble le calendrier a pu être respecté. Pour cette raison, pendant la phase aller, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N° 1 du règlement figurant page 130 de l'annuaire 2022/2023 afin de pouvoir, dans la mesure du possible, procéder à l'inversion des rencontres.

A la mi-décembre, 25 matchs remis avaient été enregistrés auxquels s'est ajouté le report de la journée du 18 décembre 2022, pour cause d'intempéries, mais aussi de Coupe du Monde, car l'équipe Nationale disputait la finale. La présence de la France, à ce stade de la compétition, étant peu prévisible, le calendrier établi en début de saison n'en tenait pas compte.

Reportée en intégralité au 5 février 2023, cette ultime journée avant la trêve a joué défavorablement sur le calendrier des Coupes Départementales. Le 18 décembre 2022 étant réservé initialement au premier tour de la Coupe du District/Sport Comm, compétition dont découlent directement les participants aux huitièmes de finale de la Coupe du Conseil Départemental.

Repositionné au 12 mars 2023, ce tour voyant la participation, en cas de qualification, de tous les clubs régionaux, a provoqué des doublons avec la Coupe de Bourgogne-Franche-Comté. Certains clubs n'ont pu disputer régulièrement leurs chances au niveau départemental faute d'accord avec l'adversaire, ce qui a valu à la Commission de subir quelques attaques sur les réseaux sociaux. Des attaques émanant de personnes n'étant nullement au fait des choses.

Cela étant dit, la Commission a établi un calendrier 2023/2024 tenant compte des enseignements passés avec la quasi-absence de chevauchement. Il s'est agi du seul bémol enregistré au cours de cette deuxième partie d'exercice.

La commission remercie d'ailleurs particulièrement notre seul représentant à l'échelon national, l'Union Cosnoise Sportive qui s'est pliée à la stricte application du règlement. Il n'en demeure pas moins que les finales de ces épreuves disputées à la mi-juin à Varennes-Vauzelles et à La Charité (grand merci aux clubs supports) ont connu un beau succès, sans doute moins évident s'agissant des jeunes au niveau populaire.

Depuis, une Commission des Coupes a été créée qui se penchera sur une organisation des finales plus attractive.

Il est à noter cependant le forfait de quatre équipes avant le troisième tour de la Coupe du Conseil Départemental et qui implique de ne pas pouvoir disputer la Coupe du District Sport Comm.

Il est à remarquer que plusieurs clubs ont éprouvé certaines difficultés à terminer la saison. Le plus souvent par manque d'effectifs. Cinq d'entre eux ont été déclarés « forfait général » : un en D1 Sud-Loire-Allier, un en D2 La Charité 3, deux en D3 Entrains et La Machine 3 et un en D4 CS Bazois 2. D'autres forfaits simples ont été enregistrés notamment en D3 et D4. Des clubs qui connaissent également de gros soucis financiers, au point de ne pas repartir à l'occasion de la saison 2023/2024.

Le critérium féminin a réuni dix clubs et cette compétition, à une exception près, a eu un déroulement normal.

La Commission au sein de laquelle toutes les décisions sont prises de manière collégiale, et dont les membres sont toujours aussi assidus, s'est réunie à trente-huit reprises. Elle est au service et à l'écoute des clubs. Un simple coup de fil peut résoudre le moindre problème. Un grand merci à tous les membres ainsi qu'aux deux secrétaires, Cécile et Anaïs, dont l'aide se révèle toujours aussi précieuse.

*Pour la Commission des Compétitions Séniors
Le président, Bernard MAY*



Commission Sportive Jeunes

Le Président de la Commission, Alain BUCHETON

L'organisation des différents championnats demeure un travail rigoureux dès le mois de juillet, la commission doit souvent se projeter sans avoir l'engagement des clubs.

Un championnat, quel qu'il soit, doit convenir au plus grand nombre et naturellement l'intérêt collectif doit prévaloir sur l'individuel.

Depuis plus de dix ans, ma Commission traite les desideratas des clubs avec la plus grande neutralité en application des règlements qui ne peuvent là aussi évoluer selon l'intérêt du moment ou de la saison !

Cela dit, en tout début de saison le nombre de demandes de report faisait craindre le pire mais ces dernières ont vite été régulées et plutôt bien gérées sur l'ensemble de l'année entre éducateurs et/ou correspondants des clubs.

Finalement nous avons mené à bien 4 niveaux de championnats pour 36 équipes en U13, 2 niveaux en U15 pour 13 équipes, 11 équipes en U18 pour 2 niveaux de pratique.

Pour la dernière saison, 3 places en Intersecteurs (niveaux Ligue Bourgogne-Franche-Comté) nous étaient accordées en U13 (*2 pour la saison 23/24*) et qui ont pu bénéficier aux équipes du SNID, Cosne et l'AFGP 58.

En U15, le SNID là aussi nous a représenté, accompagné de l'AFGP 58 en U18. Bravo à tous !

En ce qui concerne nos Coupes Départementales, la décision de mettre en place une Coupe Consolante U15/U18 a été plutôt satisfaisante, avec une planification certainement à revoir !

Le Festival U13, qualificatif à une place en finale régionale, a donné pleine satisfaction dans sa formule à deux niveaux avec pour objectif d'y intégrer les féminines l'année prochaine.

En ce qui concerne les plus jeunes, l'évolution administrative et informatique dans la gestion des plateaux a été appréciée permettant de faciliter et clarifier le travail de tous. Quelques améliorations restent à apporter, mais cette évolution a plutôt été appréciée sur le fond !

Alerte ! Même si parfois les plus grands ne sont pas en reste, ceci n'excuse rien, le climat de certains plateaux m'inquiète, je ne peux concevoir qu'il y ait d'autres enjeux sur un plateau U7-U9 voire U11 que le plaisir de voir nos petits jouer et s'amuser entre copains tout en essayant de mettre en application les bases du football répétées aux entraînements.

A chacun sa place et nos jeunes footballeurs sauront bien évoluer voire plus si assiduité mais cela, ce sera bien plus tard....

La rentrée se profile déjà, à bientôt et bonne reprise à tous.

Le Président de la Commission Sportive Jeunes
Alain BUCHETON



Commission Technique Jeunes

Le Président de la Commission, Alain BUCHETON

Le **Projet de Parcours Fédéral** est certainement le challenge de l'année attendu par un public de joueurs dit à « fort potentiel ».

L'aboutissement passe impérativement par des rassemblements de secteurs puis la sélection s'affine au fur et à mesure, en fonction des critères définis par la Direction Technique Nationale et relayés par nos techniciens.

La mise en place de rassemblements de secteurs est très importante, elle permet de mettre en lumière certains clubs plus ruraux afin d'observer ou d'échanger avec tous les publics, dirigeants, licenciés, éducateurs dans les catégories d'âges sollicitées.

La continuité de nos rassemblements de jeunes gardiens de but apporte, sans aucun doute, un plus à nos formations.

Nos techniciens, le plus souvent possible, présents sur les rencontres de nos championnats, sont attentifs aux défis techniques sur certaines catégories et assurent un regard permanent de l'application des consignes et niveau technique de nos jeunes joueurs.

Ce ne sont pas moins de 170 séances (CPD-Stages-détections-SSS Les Courlis) animées par nos cadres techniques sur l'ensemble de l'année. Le cumul des joueurs présents sur nos rassemblements s'élève à 273.

Je remercie l'ensemble des clubs qui ont accueilli nos rassemblements ou sélections cette saison ainsi que les intervenants mis à disposition par les clubs.

Sur mes deux Commissions, je tiens à remercier également l'Equipe Technique Départementale, Christophe NOGUES (Président Délégué), Sébastien LEMERCIER (CTD PPF), Nicolas TREPKA (CTD DAP), Anthony ARCHAMBAULT (Educateur Sportif), Pierre BARBIER et Florian BARON (apprentis) sans oublier Laurent BERNARD, Président du Pôle « Foot en Milieu Scolaire ».

Au plaisir de se revoir la saison prochaine, bonne reprise à vous tous acteurs du football Nivernais.

Le Président de la Commission Sportive Jeunes
Alain BUCHETON



Commission de Discipline

Le Président de la Commission, Alain ALDAX

La Commission s'est réunie 41 fois et a traité 163 dossiers.

Au titre des sanctions administratives, 1454 avertissements et 137 cartons rouges ont été donnés aux joueurs et dirigeants coupables d'infractions.

A titre de comparaison, lors de la saison passée, nous avons eu 152 dossiers à traiter, 1362 avertissements et 120 cartons rouges distribués. On constate donc malheureusement une augmentation des comportements répréhensibles.

La saison passée nous disions déjà que c'était beaucoup trop alors que dire pour cette saison ?

Nous pensons que les clubs ont un gros travail à faire sur leurs licenciés car un grand nombre de sanctions sont consécutives à des paroles, insultes ou menaces verbales qui sont quand même facilement évitables.

Le joueur se fait peut-être « plaisir » en insultant l'arbitre mais ce n'est pas sans conséquence pour lui et pour son club.

D'autre part, nous voyons régulièrement passer en Commission des récidivistes qui changent de clubs mais qui ne changent pas de comportements. Ces joueurs vous coûtent cher en amendes donc ne serait-il pas préférable de les laisser en dehors de vos clubs ?

D'autre part, de plus en plus de joueurs ou dirigeants ne se déplacent plus pour les auditions en invoquant diverses excuses, voire même sans prévenir et on constate également pour les rapports demandés que c'est souvent le Secrétaire du club qui rédige les rapports pour toutes les personnes incriminées en changeant seulement quelques mots ou phrases d'un rapport à l'autre.

Difficile donc pour la Commission de se faire une idée précise sur le dossier qu'elle a à traiter.

Nous appelons également les clubs à mettre en garde leurs licenciés sur les sanctions concernant les infractions envers les arbitres qui ont été sérieusement aggravées, voire même doublées, pour tout ce qui est voies de faits.

Des rappels :

- tout joueur faisant l'objet d'une exclusion ou d'un rapport d'un arbitre doit faire parvenir à la Commission un courrier sur les faits qui lui sont reprochés.
- certains arbitres n'envoient pas leurs rapports dans les délais et les secrétaires perdent leurs temps à les réclamer plusieurs fois avec des réceptions quelquefois le jeudi !
- pour les arbitres : il existe des rapports types qui ont été établis en liaison avec la CDA, et qui permettent d'avoir des informations essentielles pour traiter les dossiers. Il serait bien qu'ils soient utilisés.

La Commission remercie Cécile et Anaïs pour la préparation des dossiers et PV ce qui lui facilite énormément la tâche.

Un grand merci également à Mmes BOITIER, ROPERTO et MM. DUFLOUX, JACQUOT, BERQUIER, CANU, PIBOIN, ainsi qu'à Hervé BEAUVOIS qui nous quitte au terme de cette saison, membres de la Commission pour leurs disponibilités, l'aide apportée et leur vision des choses sur les dossiers traités.

En effet, chaque dossier entraîne des discussions ce qui permet d'essayer d'avoir le meilleur jugement possible même si nous savons que les rapports dont nous disposons et les auditions que nous faisons ne sont pas toujours le parfait reflet des incidents.

Cette saison 2022/2023 est terminée et le souhait de la Commission pour la saison 2023/2024 serait de voir un football apaisé avec de meilleures relations entre tous les acteurs de nos matches.

Le Président de la Commission de Discipline
Alain ALDAX



Commission Statuts et Règlements

Le Président de la Commission, Joseph BERFORINI

Cette commission a compétence pour recevoir, étudier et traiter tout dossier, si nécessaire dans son intégralité dans différents chapitres relatifs, entre autres, aux règlements généraux.

Cette commission siège régulièrement, tout au long de la saison.

Toutes les décisions rendues font l'objet de procès-verbaux qui sont publiés sur le site du District.

Elles sont passibles de recours devant la Commission d'Appel Départementale et Régionale sauf pour les Coupes Départementales dont l'éventuel appel reste au niveau départemental.

FMI - FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE SUR TABLETTE

La gestion de la TABLETTE est devenue d'usage courant pour les clubs pour les différentes compétitions organisées en DISTRICT, des équipes de Jeunes dès les U13, des équipes Féminines, des équipes Seniors Masculines.

Tout en ayant un taux global positif de bon fonctionnement dans la réalisation des F.M.I., les échecs constatés sont dus principalement, à l'oubli, au non-respect des procédures établies au niveau national qui concernent surtout l'avant match, à l'utilisation d'un code erroné de l'identifiant du responsable habilité à ouvrir l'application qui permet par la suite l'accès et la réalisation de la FMI.

Pour comprendre, analyser un échec, la Commission statue au vu des explications écrites sur le document Constat d'Echec.

En premier, la Commission demande au secrétariat gestionnaire l'extraction dans Foot 2000 du LOG correspondant au match. Sur ce LOG apparaissent les différentes opérations faites par les deux équipes concernées dans la préparation du match. Ainsi, il est facile de faire des recoupements avec le constat d'échec.

Trop souvent, ce document, obligatoire en cas de non-réalisation de la F.M.I., est manquant, mal rédigé, non signé par les trois parties concernées, non concordant dans les explications des trois parties.

D'où des amendes forfaitaires au vu du Constat non concordant, non convainquant avec le LOG de la rencontre.

STATUTS ET REGLEMENTS

La Commission est à l'écoute des problèmes spécifiques d'application des règlements dans des situations que les textes ne précisent pas toujours.

Les courriers électroniques permettent à toutes les personnes accréditées d'interroger la Commission sur des questions des règlements de base.

Quelques chiffres : dossiers étudiés pour la saison 2022/2023

- SENIORS :
 - 11 Réserves d'avant match / 3 réserves fondées / 8 non fondées
 - 2 Réclamations d'après match / réclamations non fondées (mal formulées)
 - 2 Evocations Instructions / Sanctions Pénalités : 1 Confirmée en Appel
 - 1 Match arrêté - Effectif minimum en cours de match / 1 Pénalité
 - 1 Match arrêté / Sanctions et Pénalités pour les deux Clubs
 - 1 Réserve règlementaire / non fondée / Confirmée en Appel

- COUPE DE L'AMITIE

- 1 Réserve d'avant match / fondée
- 4 Contrôles FMI / 4 Fondés
- 1 Contrôle FMI confirmé en Appel

- FEMININES :
 - 1 Réserve d'avant match / 1 non fondée
 - 2 Evocations-Instructions / Sanctions et Pénalités

- JEUNES :
 - 1 Réserve d'avant match / fondée
 - 5 Réclamations d'après match / 2 fondées / 3 non fondées
 - 1 Match arrêté - Effectif minimum en cours de match / 1 Pénalité
 - 1 Evocation-Instruction /Sanctions et Pénalités

OBLIGATIONS D'EQUIPES DE JEUNES

En concertation avec l'Equipe Technique, vérification des obligations des licenciés et d'équipes de jeunes. Deux étapes immuables : la première début novembre pour signaler les clubs en infraction au niveau équipes et au niveau du nombre minimum de jeunes licenciés.

La deuxième, en fin de saison, avec examen définitif de la situation des clubs. Le nombre de licenciés est comptabilisé à la date du 1^{er} Mars de la saison en cours.

Pour la saison 2022/2023 en D2 : 3 clubs en 1^{ère} année d'infraction.

Ces clubs ont été sanctionnés par une amende financière.

OBLIGATION D'EDUCATEUR

En concertation avec l'équipe Technique.

Elle comprend :

- L'étude d'agrément des éducateurs en charge d'équipe disputant le Championnat de Départemental 1, conformément à l'annuaire du District portant sur les obligations d'encadrement.
- Les demandes de dérogations prévues
- Le contrôle de la présence de l'éducateur déclaré sur la FMI

A chaque manquement sans justification lors d'une journée, les fautifs ont été sanctionnés d'une amende forfaitaire.

Cette saison 2022/2023, un club a été sanctionné financièrement, pour non-respect des engagements signés en début de saison.

Remerciements à Christian, Didier, Gilles, Pierre et Thierry, membres assidus de la Commission pour leur disponibilité et le sérieux apporté dans leur engagement dans le respect des règlements en vigueur.

Remerciements également à Cécile et Anaïs secrétaires du District, pour l'accomplissement du travail important que représente la préparation des dossiers.

Le président de la Commission des Statuts et Règlements
Joseph BERFORINI



Commission de l'Arbitrage

Le Président de la Commission, Dominique ATERO

Malgré les quelques arrêts " habituels " de mi saison, notre effectif est resté stable.

Les deux formations initiales dispensées par la CDA en octobre 2022 et début d'année 2023 ont en effet permis de recruter 19 candidats, reçus à la théorie. L'un d'entre eux n'est malheureusement pas allé jusqu'au terme de cette formation puisqu'il n'a pu acquérir la partie pratique de l'examen (arrêt).

A contrario, un candidat arbitre auxiliaire reçu à l'examen théorique a franchi le pas pour devenir arbitre officiel à la trêve.

Les cours mensuels d'arbitres en activité (8 cette saison) ont été fréquentés par une trentaine de participants tous les premiers vendredis du mois. Deux cours ont été délocalisés avec le support des clubs de CORBIGNY et CHARRIN.

Deux questionnaires de formation continue ont également été proposés aux arbitres pour leur rappeler quelques règles de base.

Les désignations n'ont encore pas cette saison été chose facile. Les indisponibilités de dernière minute, ajoutées aux demandes tardives (le plus souvent) de la Ligue, n'ont pas simplifié la tâche des désignateurs.

Chaque arbitre a de nouveau, et selon son affectation, été observé une ou deux fois, permettant ainsi un classement par catégorie.

Les jeunes arbitres ont à nouveau fait une très bonne saison, avec encore un jeune qui intègre la section sport arbitrage à Auxerre pour la rentrée, et pour la deuxième année consécutive, un jeune qui est allé aux finales nationales U13 à CAPBRETON pour représenter la Ligue Bourgogne-Franche-Comté.

Les classements de nos arbitres officiant en Ligue sont plus que satisfaisants avec 2 d'entre eux qui finissent majors au classement de leur groupe.

N'oublions pas notre responsable formation au sein de la CDA, David BERQUIER, qui a passé avec succès l'examen de délégué fédéral.

Je remercie Anais et Cécile pour l'aide qu'elles nous apportent et tous les membres de la CDA qui au quotidien œuvrent pour que notre commission fonctionne au mieux

A la saison prochaine.

*Le Président de la Commission des Arbitres
Dominique ATERO*



Commission Foot en Milieu Scolaire

Le Président de la Commission, Laurent BERNARD

- Réunions de travail mensuelles au sein du DNF
- Participation à l'Assemblée Générale de l'USEP
- Réunion avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Nièvre (DSDEN)
- Réunions au sein du collège Henri Wallon de Varennes-Vauzelles pour un projet de Classe à Horaires Aménagés (CHA) de l'ASA Vauzelles
- Réunion en visioconférence avec le collège de Luzy pour un projet de CHA avec l'US Luzy
- Réunion en septembre 2022 des éducateurs + professeurs coordinateurs des structures scolaires avec remise des dotations
- Visites au sein des structures scolaires du département ayant une section sportive ou une classe à horaires aménagés :

SSS :

- Lycée/Collège Maurice Genevoix à Decize
- Collège René Cassin à Cosne
- Collège Les Courlis à Nevers :
 - Remise dotations en présence des différents acteurs de la structure
 - Réunion point étape/bilan
 - Commission d'admission

CHA :

- Collège Paul Langevin à Fourchambault
- Collèges Saint Léonard et Noël Berrier à Corbigny
- Collège Giroud de Villette à Clamecy
- Participation de 4 collèges à l'opération Football for School
- Réunions en Visio pour le FMS LBFC (Commission régionale)
- Rassemblement départemental FMS en juin 2023 à Decize

→ S'agissant des cycles Foot en primaire :

- Fourchambault « Vieux Moulins CE2 » : 15,22 mai et 5,12,19 juin
- Fourchambault « Vieux Moulins CM1 » : 15,22 mai et 5,12,19 juin
- Fourchambault « Vieux Moulins CM2 » : 16,23 mai et 6,13,20 juin
- Varennes Vauzelles « St Just Bas CE2 » : 23 février et 2,9,16,23 mars
- Cosne « Notre Dame, Privé » : 21, 28 février et 7,14,21,28
- Château Chinon CE1 au CM2 : 8 juin
- St Eloi CE2 et CM1 : 9,23,30 mai et 6,13 juin
- Fourchambault « Chevillette CE2 CM1 » : 15,22 mai et 5,12,19 juin
- Fourchambault « Chevillette CM1 CM2 » : 15,22 mai et 5,12,19 juin
- Varennes-Vauzelles « St Just Bas CE2 » : 17,24,31 mars, 28 avril et 5 mai
- St Eloi CM1 CM2 : 9,23,30 mai et 6,13 juin
- Varennes-Vauzelles « St Just : 2 classes » : 15 juin
- Fourchambault (les 5 classes) : 26 juin
- St Eloi (les 2 classes) : 20 juin

Un après-midi de formation à destination des Enseignants s'est déroulé à Challuy avec 26 participants.

Une journée a été organisée sur 4 sites avec l'USEP et les Comités de Football, Handball et Rugby : des très bons retours.

5 journées de l'Olympisme ont été organisées avec la présence du District sur les sites de Moulins, Marzy, Clamecy, Nevers et Decize.

Le président de la Commission Foot en Milieu Scolaire
Laurent BERNARD



Commission d'Appel

Le Président de la Commission, Patrick PONSONNAILLE

La commission d'appel s'est réunie 4 fois sur la saison 2022/2023 dont :

2 réunions concernant des Appels réglementaires :

- 2 décisions de 1^{ère} instance confirmées

2 réunions concernant des Appels disciplinaires mais sur le même dossier :

- Décisions finales de 1^{ère} instance confirmées.

Trois des quatre réunions se sont déroulées en « présentiel » dans un esprit serein et de totale transparence (une réunion, reprise d'un dossier ayant déjà fait l'objet d'une réunion, s'est déroulée en « visioconférence »).

Le président de la Commission d'Appel
Patrick PONSONNAILLE



Commission Accompagnement des Clubs

Le Président de la Commission, Hervé BEAUVOIS

Cette commission avait déjà été créée, mais était plutôt en sommeil... Nous avons décidé de la remettre en activité suite à nos divers échanges avec les clubs qui ont un réel besoin d'être écoutés, soutenus, aidés, etc...

La commission s'est remise à travailler en septembre 2022 avec l'arrivée des premiers membres. J'ai pris la Présidence de cette commission et j'ai constitué une équipe sur plusieurs mois.

L'envie d'être au plus près des clubs a été notre champ de bataille.

Nous avons tout d'abord constitué un dossier avec des documents utiles et permettant un bon fonctionnement pour chaque club, ceci afin de pouvoir les distribuer à l'occasion de réunions de secteurs. Chose faite puisque 3 réunions ont eu lieu : le 4 février à Varzy, 1^{er} avril à Brassay, 12 mai à Cercy. La dernière réunion se déroulera le 7 octobre à Pouilly.

De ces réunions, il en est ressorti une très forte demande d'accompagnement sur les postes de Trésorier et Secrétaire. Mais toujours le même discours, « *nous ne voyons pas assez le District dans les clubs* ». Nous allons donc travailler sur le sujet et peut être définir des sous référents, pour palier à ce sujet.

Une formation a eu lieu le samedi 24/06 au District avec les Présidents, Secrétaires et Trésoriers. Des ateliers ont été proposés pour échanger et apporter des réponses au plus vite aux interrogations.

Des réunions à l'attention des Présidents de D1/D2 et D3/D4 ont également été organisées, ces opérations seront renouvelées pour la prochaine saison.

Parallèlement à ces réunions de secteurs, 2 permanences ont eu lieu les 11 et 13 février au District afin d'aider les clubs à faire leurs demandes de subvention (Conseil Départemental, mairie etc), création de compte ASSO, FDVA, manifestations sportives, mais aussi établir un bilan, proposer des outils simples pour un bon fonctionnement.

Pour la saison à venir, nous souhaitons garder ce cap et aller de nouveau vers les clubs, les inciter à nous contacter plus régulièrement, et ne pas attendre d'être en difficulté. Même si des sujets ne peuvent être traités immédiatement, ils seront transmis aux commissions concernées, qui apporteront une réponse dans les meilleurs délais.

Par le biais de cette commission, et dans la continuité de la volonté de la FFF, de constituer un réseau de « femmes », Anne-Cécile et Françoise, porteuses de ce projet, sont en train d'élaborer une journée spéciale dirigeantes, une belle occasion de se retrouver et d'échanger pour celles qui auront répondu présentes à cette invitation. Nous devons féminiser notre organe départemental et les structures de clubs. Les dirigeantes sont importantes au sein des clubs, nous devons donc les soutenir, les valoriser et surtout les fidéliser. Cette journée aura lieu le samedi 11 novembre prochain.

Belle saison à tous et comme disait Ronald REAGAN : « *En travaillant ensemble et réunissant nos richesses, nous pouvons accomplir de grandes choses.* »

Le président de la Commission Accompagnement des Clubs
Hervé BEAUVOIS